

PROJET D'ETABLISSEMENT 2017-2020

Sommaire

- 1- Introduction - Le diagnostic du chef d'établissement, le contrat d'objectifs et le projet d'établissement et la démarche d'élaboration
- 2- L'établissement – des éléments de contexte et de pilotage-
- 3- La définition des axes
- 4- Tableaux- objectifs/stratégies/actions

Annexe

↳ Contrat objectifs 2017 -2020



1- Introduction – Le diagnostic du chef d'établissement, le contrat d'objectifs et le projet

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit au niveau du lycée, les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et du projet académique.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, adoptée le 8 juillet 2013 réaffirme des principes et des objectifs, qui sont déclinés dans le projet académique 2016-2020.

Le projet d'établissement du lycée Biarritz Atlantique s'appuie sur les éléments de contexte propre à la situation des élèves et de leurs familles et sur le diagnostic réalisé par le chef d'établissement.

Il est en cohérence avec :

→ Les objectifs prioritaires du projet académique qui visent à :

- 1- *Améliorer les parcours des élèves pour développer des poursuites d'études plus ambitieuses*
- 2- *Réduire les écarts de performances scolaires entre les publics et les territoires*
- 3- *Développer les compétences professionnelles de tous les personnels*

→ Le contrat d'objectifs du lycée qui se fixe 3 ambitions :

- 1- *Accroître l'ambition de nos élèves par la qualité des parcours privilégiant l'individualisation (AP, classes à projet, situation d'handicap, PAP)*
- 2- *Développer l'attractivité de l'Etablissement et de certaines offres de formation en particulier les Bac Pro CSR, BAC STHR et MC ACA*
- 3- *Des équipes formées pour pouvoir accompagner l'élève dans sa diversité et dans un parcours plus ambitieux*

→ Les nouveaux référentiels de formation CAP, BAC PRO et des programmes de la série STHR

C'est un outil de pilotage interne, adopté par le conseil d'administration. Le bilan pédagogique présenté chaque année fera état de la réalisation des objectifs fixés.

Comme le contrat d'objectifs, il confère une place centrale aux objectifs relatifs à la réussite scolaire des élèves, il est un cadre fédérateur large qui articule

- ↪ Les domaines disciplinaires,
- ↪ La vie scolaire, les relations dans l'établissement
- ↪ L'orientation des élèves
- ↪ L'éducation à la santé et la citoyenneté
- ↪ L'accueil et l'ouverture aux parents
- ↪ Tous les thèmes relatifs à la scolarité des élèves dans le cadre de priorités qui peuvent être transversales

1-1 Le diagnostic du chef d'établissement, réalisé en février 2016

Il a permis de dégager des axes de progrès sur lesquels s'appuiera le pilotage pédagogique en termes :

→ De conduite de la politique pédagogique

- Renforcer la réussite de tous par l'amélioration des parcours et la réduction des inégalités entre les publics et entre les territoires
- Développer le principe de l'évaluation positive en rendant explicites les critères et les finalités et en les inscrivant dans le projet d'établissement.
- Instaurer une communication institutionnelle compréhensible par tous (parents) et expliciter les pratiques et les contenus, notamment dans les domaines des apprentissages

→ De développement des pédagogies et développement des dispositifs d'aide et de soutien

- Faire de la sanction un acte éducatif positif et utiliser les médiations.
- Assurer l'autonomie de l'établissement en optimisant les missions du conseil pédagogique au service de la mise en œuvre de nouveaux enseignements et de nouvelles pratiques pédagogiques

→ De conduite de la politique éducative

- Construire un parcours de santé et de citoyenneté dans ses dimensions individuelles et collectives (dépistages, prévention, éducation à la santé et à la citoyenneté)
- Favoriser le bien-être au lycée et les comportements responsables.
- Développer et faire vivre via un parcours citoyen les compétences sociales et civiques (EMC) dans l'objectif d'une responsabilisation de chacun: premiers secours, valeurs de la République.
- Faire de l'ENT un véritable outil pédagogique dans les différents temps scolaire et hors scolaire favorisant le dialogue école-famille, développant des parcours personnalisés d'enseignement, étayant l'autonomie des élèves.
- Renforcer la coopération entre l'Education nationale, les familles, les professionnels sociaux et de santé et le secteur médico-social pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap.
-

→ De conduite de la politique culturelle, scientifique et sportive

- Impulser et promouvoir les usages pédagogiques du numérique dans tous les champs disciplinaires et transversaux.

→ De conduite de la politique d'orientation et d'insertion des élèves

- Favoriser, notamment dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, un accompagnement spécifique pour les élèves de baccalauréat professionnel envisageant une poursuite d'études en STS.
- Développer le volet orientation de l'accompagnement personnalisé en classe de terminale avec intervention de professionnels et d'enseignants du supérieur.

→ De conduite de la GRH et politique de formation

- Donner du sens au conseil pédagogique,
- Poursuivre une véritable démarche participative basée sur la représentation (coordonnateurs de discipline, chefs de projets).

→ De conditions de vie des locaux d'internat, d'externat et d'équipement pédagogiques

- Faire inscrire en urgence la restructuration des plateaux techniques (cuisines, hôtel, restaurants d'initiation) dans le PPI n°1 de la Région Nouvelle Aquitaine.
- Maitriser les dépenses de matière d'œuvre nécessaire à la réalisation des TP et augmenter les recettes des objets confectionnés. C'est un enjeu majeur, faute de quoi, nous ne pourrions plus financer le coût de ces séquences

→ De relations extérieures et de partenariats

- Développer les actions sur le secteur Tourisme du lycée en proposant au niveau bac +2 le BTS Tourisme ès 2016 et Bac +3 à partir de 2017 (licence Pro ou Bachelor)
- Développer des formations en apprentissage à l'UFA Côte basque du lycée comme la MC réception accueil
- Développer les mobilités stages en Europe dans le cadre du programme Erasmus+ en BAC PRO et BTS, à international (hors Europe) en BTS uniquement

1-2 Le contrat d'objectifs de l'établissement

Il a été adopté par le conseil d'administration le 1^{er} décembre 2016, il ne porte que sur quelques points du projet analysés sous l'angle de la performance de l'établissement et de la réussite des élèves. Il entre en cohérence avec le projet d'établissement, sans le remplacer. Trois objectifs ont été contractualisés avec le rectorat ;

- Accroître l'ambition de nos élèves par la qualité des parcours privilégiant l'individualisation (AP, classes à projet, situation d'handicap, PAP)
- Développer l'attractivité de l'Etablissement et de certaines offres de formation en particulier
- Des équipes formées pour pouvoir accompagner l'élève dans sa diversité et dans un parcours plus ambitieux.

1-3 Le projet d'établissement dessine donc une politique globale pour les 3 ou 4 années à venir.

Il intègre de manière relativement exhaustive les problématiques de l'établissement qui vont définir les objectifs et actions à caractère pédagogique, éducatif et organisationnel pour toute la communauté scolaire.

La démarche d'élaboration

✓ Un diagnostic partagé

- Le diagnostic du chef d'établissement relatif à l'élaboration de sa lettre de mission
- Le diagnostic du contrat d'objectifs du lycée
- Les diagnostics des équipes pédagogique et éducative

✓ Axes- Objectifs- Actions

Définis collectivement durant l'année scolaire 2016 /2017, dans le cadre du conseil pédagogique et des réunions de travail dédiées à l'élaboration du projet.

✓ Groupes de travail- commissions

Ils ont évolué tout au long de l'année 2016/2017. Les travaux de diagnostic, recherche et définition des axes et actions ont été menés alternativement en conseil pédagogique, conseils d'enseignement et en groupes thématiques pluridisciplinaires associant également les personnels d'éducation et de santé.

Le calendrier

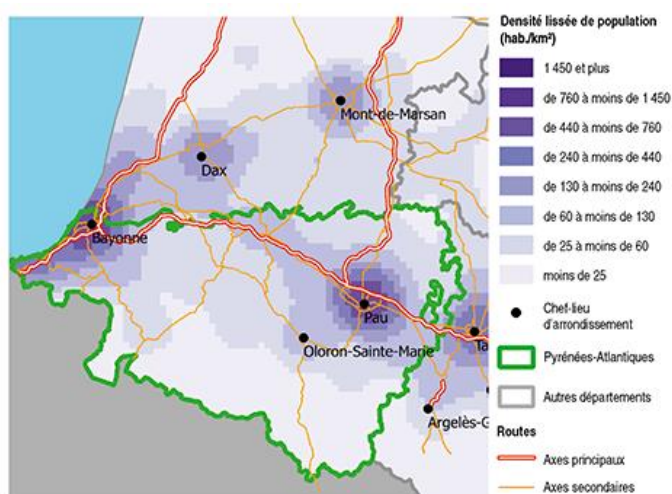
- ✓ Diagnostic du chef d'établissement : février 2016
- ✓ Réunions pédagogiques disciplinaires/thématiques : **Janvier-avril**
- ✓ Conseil pédagogique : **mai et juin**
- ✓ Assemblée générale des personnels : **septembre**

2- L'établissement – les éléments de contexte et de pilotage

L'environnement socio- économique

→ La ville de **BIARRITZ** est une station balnéaire de renommée internationale. C'est également une ville de congrès. Elle propose une vie culturelle éclectique, de grande qualité. Toutefois, du fait du prix prohibitif de l'immobilier, la population vieillit et perd ses jeunes. Le dernier recensement confirme cette tendance, les Biarrots ne sont plus que 25.330 contre 26 828 habitants en 2007. L'Insee pointait une baisse de 5,9% de la population municipale entre 2010 et 2012 ! Une baisse s'élève même à 15,1 % depuis 2007. Les résidences secondaires représentent maintenant 42 % des logements secondaires contre 30 % en 2000. La cité a ainsi perdu 671 résidences principales entre 2004 et 2014. C'est un problème majeur au regard des villes voisines de Bayonne et Anglet qui continuent de progresser avec 45.885 habitants pour la première, 39.223 pour la seconde.

Des densités élevées sur le littoral et la zone de Pau - Carte lissée de densité de population des Pyrénées-Atlantiques en 2012



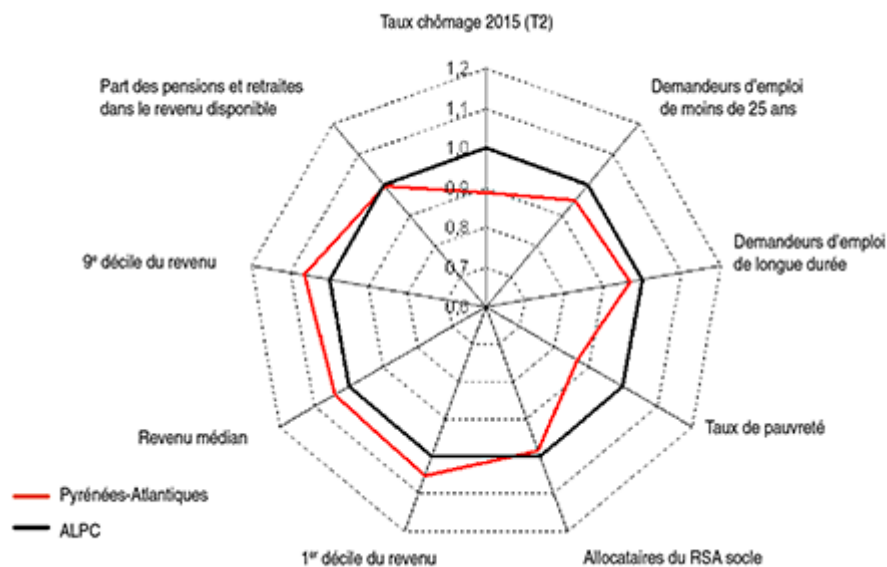
Source : Insee, Recensement de la population 2012

La ville de Biarritz plonge ses racines dans son histoire depuis l'impératrice Eugénie qui décida d'en faire sa villégiature au 19^{ème} siècle et plus récemment avec l'avènement de l'industrie du surf. La ville développe le tourisme d'affaires

La ville fait partie de la Communauté d'agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz et de l'Eurocité basque Bayonne-San Sébastien. Avec la réforme territoriale issue de la loi Notre, elle intégrera au 1^{er} janvier le nouvel EPCI unique Pays Basque regroupant 80 communes.

Depuis les années 1990, les politiques culturelles municipales successives ont mises à l'honneur la culture basque et les liens avec la cité voisine de San Sébastien. Biarritz est bascophile et non bascophone (affichage bilingue par exemple)

Les taux de chômage, des PCS défavorisées sont inférieurs à la moyenne départementale.



Le lycée situé en centre-ville est d'abord, en 1936, un Centre d'apprentissage puis successivement collège d'enseignement technique de jeunes filles enfin en 1965 le lycée d'enseignement professionnel « les Rocailles » et l'ouverture de sa section hôtelière. Il déménagera en 1992, dans les locaux flambant neufs du lycée polyvalent hôtelier, accompagnant ainsi les évolutions du système éducatif. Son offre de formation du CAP au BTS, son ouverture européenne et internationale lui valent une renommée qui dépasse le cadre local. L'établissement est labellisé lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme depuis 2009. Le Conseil Régional d'Aquitaine a entériné son nom «[Lycée Biarritz Atlantique](#)» en juin 2010.

Le lycée Biarritz Atlantique se situe sur les hauteurs de la ville proche de la gare SNCF. C'est un établissement à taille humaine malgré l'augmentation de ses effectifs depuis 2010 de 13%.

De 635 élèves en 2010 en formation initiale sous statut scolaire, l'effectif passe à 716 en 2016 (344 élèves à la SEP (↗), 132 lycéens au LYC (↘), 240 étudiants en STS (↗))

Les formations s'articulent autour de trois pôles :

✓ **Le pôle Hôtellerie-Restauration** : (prédominant)

- un CAP Cuisine, un BAC PRO Cuisine, un BAC PRO Commercialisation et Services en Restauration et 3 mentions complémentaire Art cuisine allégée, Cuisinier en desserts de restaurant et Employé barman
- un BAC TECHNOLOGIQUE série STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la restauration) rénové en septembre 2015
- une classe de Mise à niveau hôtellerie destinée à accueillir des terminales de lycées généraux,
- 3 BTS, les BTS Hôtellerie-Restauration, option A Mercatique et Gestion Hôtelière et option B Art Culinaire, de la Table et du Service et, le BTS Responsable d'hébergement (diplôme à référentiel européen)

✓ **Le pôle Alimentation** : un BAC PRO. Boulangerie pâtisserie

✓ **Le pôle Tourisme** : un BTS Tourisme rénové en 2012

Aux formations initiales sous statut scolaire, s'ajoute un BTS Hôtellerie restauration par apprentissage à l'UFA du CFA côte Basque (20 apprentis), un BTS tourisme en formation continue en lien avec le GRETA Sud Aquitaine (2016), une licence professionnelle en partenariat à l'Université de Bordeaux et son site de formation l'Institut du Thermalisme de Dax (nouvelle dénomination : **Nutrition, Alimentation, Prévention et Innovation Culinaire**)

Les points positifs

→ Une stabilité des équipes pédagogiques. Des professeurs très expérimentés (*postes à profil national et académique*). Bonne intégration des nouveaux personnels.

→ Une attractivité très forte de certaines formations. (BAC PRO : Boulangerie-pâtisserie un taux de **3,41**, en Cuisine **1,83** - BTS: Hôtellerie-Restauration **1,33**, Responsable de l'hébergement **1,36** et Tourisme **2,78**).

→ Une bonne image du lycée auprès des familles liée au contrat de vie scolaire proposé. Etablissement reconnu par les acteurs locaux économiques, associatifs et partenaires institutionnel.

→ De bons résultats aux examens

→ Une évolution de l'offre de formation avec 2 axes l'accroissement de places dans les formations existantes et sous d'autres formats (apprentissage/BTS hôtellerie Restauration et MC Accueil Réception à la rentrée 2017 - Formation continue/ BTS Tourisme 2016 et projet de formation de niveau 3 type « Bachelor » en 2018.

Les points négatifs

→ Un déficit d'image de certaines formations (taux d'attractivité du BAC PRO Commercialisation et services **0,97**, de la mention complémentaire Arts de la Cuisine Allégée **0,61**).

→ Un vivier du recrutement régional qui induit de fortes contraintes au regard de l'amplitude hebdomadaire des emplois du temps élèves (34h hebdo à la SEP, 32 h au lycée). Celles-ci impactent la qualité des emplois du temps des apprenants, génèrent des retards récurrents, créent une pression sur l'internat, imposent des choix cornéliens

- accueil à l'internat au détriment de l'encadrement à l'externat, la sécurité et le climat scolaire et d'une certaine manière la lutte contre le décrochage scolaire.
- une remise en cause des sections européennes, du fait de l'impossibilité d'ajouter 2heures hebdomadaire en plus des 32 et 34h obligatoires.

→ Des locaux vieillissants, salles vétustes et en sous nombre pour des classes de 30 à 35 élèves. De plus elles ne correspondent plus aux nouvelles pratiques que souhaiteraient développer les équipes (classes inversées). Des plateaux techniques obsolètes et ne permettant pas toujours de mettre en application les nouveaux référentiels.

→ Des incertitudes quant à la mise en œuvre de la rénovation des plateaux techniques qui impactera la qualité des enseignements durant cette phase prévue sur 3 à 4 ans. Programmation 2017- appels d'offre 2018- début des travaux 2019- fin des travaux 2020/21.

Le point de situation établi par le rectorat le 08 décembre 2016

Effectifs R. 2015 (2) : 694 Effectifs R. 2016 (2) : 716 Effectifs prévisionnels R. 2017 (3) : 725

CSP défavorisées (%) (2) : 28,21 Nombre d'élèves concernés (2) : 202

Pourcentage de boursiers - PRO (%) (2) : 22,1 Pourcentage dont nombre de parts >= 10 (%) (2) : 11,3

Pourcentage de boursiers - GT (%) (2) : 17,4 Pourcentage dont nombre de parts >= 10 (%) (2) : 6,6

Performances scolaires (3) :

Taux d'accès de la 2nde au bac GT et valeurs ajoutées 2014 2015 2016

Taux de réussite brut (%)	76	74	
Valeur ajoutée / France	+1	-10	

Taux de réussite au bac GT et valeurs ajoutées 2014 2015 2016

Taux de réussite brut (%)	100	89	
Valeur ajoutée / France	+3	-2	

2014 2015 2016

Taux de passage de 1ère année de CAP en 2ème année de CAP en 2 ans (%) 78,9 80,0

Taux d'accès de la 2nde au bac PRO et valeurs ajoutées	2014	2015	2016
Taux de réussite brut (%)	80	79	
Valeur ajoutée / France	+4	+5	

Taux d'accès de la 2nde au bac PRO et valeurs ajoutées	2014	2015	2016
Taux de réussite brut (%)	80	79	
Valeur ajoutée / France	+4	+5	

Taux de réussite au bac PRO et valeurs ajoutées	2014	2015	2016
Taux de réussite brut (%)	97	99	
Valeur ajoutée / France	+5	+6	

Devenir des élèves post bac (à l'année n-1)	2014	2015	2016
Bac Technologique => BTS et DCG (%)	61,4	60,0	
Bac Technologique => IUT (%)	0,0	2,5	
Bac Technologique => Universités (%)	2,3	10,0	
Bac Technologique => Autres (%)	20,5	12,5	
Bac Professionnel => BTS et DCG (%)	13,0	14,9	
Bac Professionnel => Universités (%)	1,3	1,5	
Bac Professionnel => Apprentissage (%)	13,0	13,4	
Bac Professionnel => Formations du 2nd degré, FCIL... (%)	28,6	25,4	
Bac Professionnel => Autres (%)	0,0	1,5	

Sources de données et notes: 2 – APAE 3 – DSDEN 4 – RAMSESE 5 – DEP

3- La définition des axes

3 axes sont retenus et se déclinent en objectifs prioritaires

Axe 1 : Assurer la réussite du parcours scolaire de tous les élèves, accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation

- **Objectif 1.1** : Lutter contre l'absentéisme et le décrochage
- **Objectif 1.2** : Proposer une orientation ambitieuse et choisie
- **Objectif 1.3** : Accompagner dès l'entrée au lycée, le parcours des élèves en difficulté ou à besoins particuliers

Axe 2 : Adapter les pratiques pédagogiques et éducatives aux enjeux de demain

- **Objectif 2.1** : Améliorer l'environnement de travail et la qualité du matériel pédagogique
- **Objectif 2.2** : Mettre en œuvre des pédagogies adaptées
- **Objectif 2.3** : Améliorer le langage et le para-langage et l'adapter à une posture professionnelle

Axe 3 : Faire de l'établissement un lieu d'apprentissage, d'éducation et de communication accueillant

- **Objectif 3.1** : Mettre en œuvre « Le bien vivre ensemble »
- **Objectif 3.2** : Développer une image moderne, dynamique ouverte sur l'extérieur

Axe 1 : Assurer la réussite du parcours scolaire de tous les élèves

Objectifs	Priorités/ Stratégies	Projets/actions	Résultats attendus Indicateurs d'évaluation	Moyens/ressources Eléments de pilotage
<p>Objectif 1.1 : Lutter contre l'absentéisme et le décrochage</p> <p><i>Il s'agit d'une priorité nationale dont l'Etablissement s'est saisi avec une réelle conviction.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les risques et diminuer le décrochage - Être capable de repérer les signes avant-coureurs des ruptures scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner le suivi des élèves par la remédiation. - Créer un parcours d'orientation adapté. - Selon les problématiques repérées faire intervenir de façon ponctuelle des partenaires extérieurs. - Formation des enseignants. (PAF, en établissement) - Traitement de la difficulté scolaire de manière globale par les équipes pédagogiques et éducatives dans et au dehors de la classe en associant l'élève et sa famille. 	<p>Recul significatif du nombre de décrocheurs</p> <p>-Recul de l'absentéisme y compris dans les sections de STS</p> <p>« Aucun élève sans solution »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cellule de veille - Dispositif FOQUALE (Réseau Formation Qualification, Emploi). - ZAP - PAF Le Chef d'établissement CPE et assistants d'éducation Professeurs COP/CIO Médecin scolaire Infirmière scolaire Assistante sociale Partenaires extérieurs
<p>Objectif 1.2 : Proposer une orientation ambitieuse et choisie</p> <p><i>Amener nos élèves au plus haut niveau de</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la construction du parcours d'orientation pour éviter le décrochage. - Accompagner pour la poursuite d'études et vers l'insertion professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à la constitution du projet professionnel. - Propositions de rencontre au moment approprié des enseignants de collèges (PP et option Découverte Professionnelle) pour présenter les filières et 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques sur la poursuite d'étude ou l'insertion professionnelle dans la filière hôtelière - Amener une classe d'âge aux bacs technologique et professionnel - Augmenter les candidatures aux 	<ul style="list-style-type: none"> - Les salons EDUCADO, STUDYRAMA - Les journées portes ouvertes - Informations sur les filières universitaires - Programme de l'Aide personnalisée - Psychologue de L'éducation

<p><i>qualification possible. Susciter l'ambition par la construction du parcours, l'excellence et l'ouverture culturelle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Donner du sens à la scolarité et à l'option choisie - Développer une communication adaptée en phase avec la réalité de la profession. 	<ul style="list-style-type: none"> objectifs des différents programmes. - Mise en place d'un « Annuaire des anciens élèves » - Journées d'observation par des élèves de BAC pro dans des classes de BTS - Accompagnement personnalisé : découverte et initiation aux matières enseignées en BTS (Mise en place de renforcement disciplinaire) - Utilisation de la vidéo et création d'une chaîne YouTube 	<p>BTS du lycée de nos propres élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun élève ne sort sans diplôme. - Des effectifs complets dans toutes les voies de formation. 	<p>Nationale/CIO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journée d'observation dans une autre section professionnelle Le Chef d'établissement CPE et assistants d'éducation Equipes pédagogiques Médecin scolaire Infirmière scolaire
<p>Objectif 1.3 : Accompagner dès l'entrée au Lycée les élèves en difficulté ou à besoins particuliers.</p> <p><i>Une prise en charge et un accompagnement optimisés de tous les publics accueillis.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'épanouissement personnel au sein d'un Etablissement performant au climat scolaire serein - Pratique d'une pédagogie différenciée au sein de la classe. - Optimiser les dispositifs d'aide - Adopter une démarche collaborative pour un traitement plus efficace des situations rencontrées. - Développer les projets innovants, transversaux, à 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner le suivi des élèves par la remédiation. - Appel aux partenariats extérieurs en fonction des problématiques rencontrées. - Formation des équipes (Troubles de l'attention, Dyslexies, Communication non violente, FLE/FLS.) - Accueil personnalisé lors des inscriptions. - Prise en charge des élèves « passerelles » - Pris en compte dans le programme de l'AP sur les différents niveaux de classes. - Généralisation du dispositif de l'aide aux devoirs à l'internat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien ou amélioration des résultats aux examens. - Evolution des comportements face au travail par un retour à une meilleure posture scolaire. - Implication des élèves dans le tutorat et dans les actions proposées. - Evolution des comportements des élèves décrocheurs. - Taux d'accès des cohortes entrantes aux diplômes préparés. - Réussir l'intégration des élèves aux profils particuliers (Handicap, ENAF...) - Diminution des situations liées au non-respect de l'autre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cellule de veille - Maîtrise et mise en œuvre des PAP, PAI etc. et coordination des aménagements pédagogiques - Référent élèves à besoin particuliers. - Professeurs principaux, Equipes pédagogiques et éducatives - CPE et AED - Infirmière et Médecin scolaires. - Enseignant référent MDPH /DSDEN - Partenariat « l'Envol » Fondation La Poste. - ERASMUS/AQUITAPRO

	dominante pédagogique et éducative (Tutorat, formations des personnels et des élèves...) - Générer un climat scolaire propice à la réussite.	- Projet Théâtre/ WEB Radio - Charte du Bien Vivre Ensemble.		- Dotation Horaire Globale - Projet expérimental en CAP - Co-animation, enseignement partagé, assistants de langues.
--	---	---	--	--

Axe 2 : Adapter les pratiques pédagogiques et éducatives aux enjeux de demain

Objectifs	Priorités/ Stratégies	Projets/actions	Résultats attendus Indicateurs d'évaluation	Moyens/ressources Eléments de pilotage
<p>Objectif 2.1 : Améliorer l'environnement de travail et la qualité du matériel pédagogique</p> <p><i>Se doter d'une politique numérique efficace et fiable.</i></p>	<p>-S'orienter vers le « zéro panne » informatique ;</p> <p>-Améliorer les structures d'apprentissage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la puissance du réseau interne (WIFI inclus) - Maintenir le matériel opérationnel et disponible : audio, vidéo, ordinateurs, logiciels ; - Assurer la réactivité de l'assistance informatique. - Investir dans un mobilier ergonomique et mobile en salle de cours (informatique compris) - Faire les réparations nécessaires : les rideaux, fenêtres, fuites d'eau 	<p>→Réduire le nombre de pannes informatiques ;</p> <p>Diminution des demandes d'interventions ELIB</p> <p>→Réseau informatique fiable</p> <p>→Utilisation des mallettes mobiles (avec wifi)</p> <p>Efficacité et rapidité du réseau</p> <p>→Salles de classe rénovée</p>	<p>-Matériel pédagogique</p> <p>-ELIB</p> <p>-Commission TICE</p> <p>-Le Chef d'établissement</p> <p>CPE et assistants d'éducation</p> <p>Professeurs</p> <p>ELIB</p>

<p>Objectif 2.2: Mettre en œuvre des pédagogies adaptées</p> <p><i>Une pédagogie au service de la réussite</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -Développer les méthodes actives (rendre l'élève acteur de ses apprentissages) -Former et évaluer par compétences - Recourir à la différenciation pédagogique dans la classe - Optimiser les dispositifs d'aide - L'accompagnement personnalisé - L'accompagnement éducatif partagé 	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser des démarches réflexives des enseignants pour construire une posture adaptée (savoir analyser sa pratique d'enseignement et l'adapter à son public) ; -Mutualisation des pratiques expérimentales ou innovantes (partage et échange des pratiques pédagogiques) -Favoriser les sorties et voyages pédagogiques 	<p>→Evolution des comportements des élèves : travail et comportement</p> <p>Diminution des avertissements travail et comportement lors de conseils de classe.</p> <p>Diminution des exclusions de cours</p> <p>→Implication des élèves dans leur formation</p> <p>Amélioration des résultats</p> <p>Diminution de l'absentéisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Pronote, Léa, site du lycée -Matériel pédagogique -CDI -Réseau interne du lycée -Formation Léa *Formation à la pédagogie de projet -Co-animation -Le Chef d'établissement CPE et assistants d'éducation Professeurs -L'ELIB
<p>Objectif 2.3 : Améliorer le langage et le para-langage et l'adapter à une posture professionnelle</p> <p><i>La communication au service de la posture professionnelle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -Maitriser la langue française -Améliorer la communication écrite et orale -Développer la pratique des langues étrangères et sensibiliser à la pratique du langage des signes, braille 	<ul style="list-style-type: none"> -Chorale, théâtre bilingue -Projet d'échange avec l'étranger -Stages à l'étranger -Section européenne -Equipement d'un deuxième labo de langues 	<p>→Diminution des incivilités verbales</p> <p>→ Augmentation des résultats en communication à l'écrit et à l'oral</p> <p>→ Augmentation des demandes de stages à l'étranger</p> <p>→Amélioration des résultats aux épreuves littéraires et de langues vivantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Atelier théâtre ; -Accompagnement personnalisé ; -web radio ; -vidéos -labo de langues -Assistants en langues étrangères - La communauté éducative - Intervenants extérieurs -ERASMUS/AQUITAPRO

Axe 3 : Faire de l'établissement un lieu d'apprentissage, d'éducation et de communication accueillant

Objectifs	Priorités/ Stratégies	Projets/actions	Résultats attendus Indicateurs d'évaluation	Moyens/ressources Eléments de pilotage
<p>Objectif 3.1 : Mettre en œuvre « Le bien vivre ensemble »</p> <p><i>Sérénité, respect et posture professionnelle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -Accepter les règles de vie de l'établissement et les appliquer. -Prendre pleinement sa place au sein de l'établissement pour que chacun puisse assumer son rôle. -Favoriser le lien social 	<ul style="list-style-type: none"> -Présence quotidienne du personnel de direction dans les lieux de passage et de vie des élèves. -Implication de tous les personnels (tenue, posture, attitude et politesse) -Mettre en place une équipe d'élèves référents (médiateurs, moteurs, modérateurs, confidents, tuteurs) -Aménagement d'un lieu d'échanges, lieu de vie, FSE, CVL, BDE (rez-de-chaussée de la villa) -Travailler sur les comportements pour lutter contre toute forme de gaspillages -Créer une WebTV pour rendre compte du vécu des élèves et étudiants au sein du lycée et exprimer l'identité propre à l'école hôtelière de Biarritz. 	<ul style="list-style-type: none"> -Baisse des violences et des incivilités au sein du lycée -Baisse des rapports disciplinaires et des mises en retenues -Plus grande implication des élèves dans les activités scolaires et éducatives -Augmentation des demandes d'inscriptions dans l'établissement (Affelnet, APB) 	<p><u>Les points d'appui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Règlement intérieur -Projet d'établissement -Charte du « bien vivre ensemble » -Livret scolaire du Lycée <p><u>Les personnes engagées :</u> L'ensemble de la Communauté Scolaire</p>
		<ul style="list-style-type: none"> -Rétablir la commission 		

<p>Objectif 3.2 : Développer une image moderne, dynamique ouverte sur l'extérieur</p> <p><i>Des savoirs être au service du climat scolaire et de la réussite.</i></p>	<p>Améliorer la qualité des relations humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> -Améliorer la diffusion de l'information -Partager davantage les prises de décisions 	<p>permanente pour que le CA ne soit pas qu'une chambre d'enregistrement des décisions.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Associer davantage les membres élus du CA à participer aux réunions du CVL. -Améliorer l'aménagement de la salle des professeurs (chaises ergonomiques en quantité suffisante – actuellement 2 pour 116 utilisateurs potentiels -, postes informatiques... -Simplifier voire réduire les supports de diffusion (un support unique et efficace) -Mettre en place un calendrier commun de toutes les actions entreprises dans l'établissement -Faciliter la mise à disposition de ressources documentaires -Améliorer l'accueil des nouveaux personnels et intervenants extérieurs (trombinoscope, prestations d'accueil lors de réunions...) -Valoriser et dynamiser l'espace bar en tant qu'outil pédagogique et lieu d'accueil -Remettre en activité l'association de l'Amicale du lycée 	<ul style="list-style-type: none"> -Baisse de l'absentéisme des personnels -Baisse des doléances -Augmentation de l'efficacité des équipes pédagogiques et éducatives -Augmentation des projets d'équipes -Augmentation du temps de présence des enseignants en dehors des heures de cours 	<p><u>Les points d'appui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Conseil d'administration -Conseil de vie lycéenne -Conseils d'enseignement et pédagogique -Lieux d'échanges (Salle des professeurs, salle du café...) -Internet -ENT LEA -Réseau interne -Les casiers des professeurs -Site du lycée -Pronote <p><u>Les personnes engagées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Le personnel de direction -CPE -Professeurs -Agents techniques
--	--	---	---	--